



ÉDITORIAL

LE CLASSEMENT EST-IL JUSTE ?

Dans quatre semaines environ sera publié le classement national à l'issue de la saison 2014-2015. Comme chaque année, il sera source de grande satisfaction pour ceux qui auront gravi un ou plusieurs échelons mais aussi motif d'insatisfaction pour ceux qui auront fait de la marche arrière.

Mais, en fait, ne le cachons pas, la plus grande frustration provient du sentiment d'injustice lorsqu'un voisin, à vos yeux de plus faible mérite, est mieux classé que vous.

Sachez, en ce cas, relativiser. Le classement est issu d'un délicat mélange de talent, certes, mais aussi :

- D'assiduité : si vous jouez moins souvent, le handicap sera difficile à surmonter.
- De choix de partenaire : les performances au bridge s'obtiennent à deux ou à quatre.

Et, qu'on le veuille ou non, de cette réussite qu'on appelle la chance.

Alors, good luck pour la prochaine saison !

Jean-Paul Meyer

SOMMAIRE

Les TP de Michel Lebel	p. 1
Jouez avec moi...	p. 4
La bonne enchère	p. 5
Secret défense	p. 6
Partition pour quatre mains	p. 8
L'exemple des champions	p. 9
Leçon particulière...	p. 10
Actualités	p. 12
Enchérissez avec votre partenaire	p. 13
Solutions TP Michel Lebel	p. 14
Un jour, une donne...	p. 15
Éthique élastique... hélas	p. 16
Des deux côtés du miroir	p. 17
Je ne veux plus être le Père Noël	p. 18
Courrier des lecteurs	p. 19

numéro 410 - mensuel - juin 2015 - le numéro 4 € - directeur de la publication Antoine Hébrard - comité de rédaction Muriel Clément - Vincent Labbé - Norbert Lébely - Jean-Paul Meyer - Karine Meyer-Naudan - rédacteur en chef adjoint Vincent Labbé - secrétaire générale de rédaction Muriel Clément - publicité BRIDGERAMA, Muriel Clément, 27, rue du 4 septembre, 75002 Paris - responsable des abonnements Sophie Makeiew - 01 42 96 25 50 - maquette Maya - impression Léonce Deprez - Z.I de Ruitz 62620 Barlin - dépôt légal juin 2015, n°7.680 - commission paritaire 1116 K 85690 - ISSN 0184-8127.

LES TP DE MICHEL LEBEL



ENCHÈRES COMPÉTITIVES

→ après un soutien à 2♥ ou à 2♠

TECHNIQUE ET PRATIQUE

EXEMPLES

1					
O	N	E	S	♠	R D 9 8 7 2
1♠	3♠	2♠	3♦	♥	10 5
				♦	7 6
				♣	A R 10

2					
O	N	E	S	♠	10 9 8
1♥	2♦	2♥	3♦	♥	A D 10 6 5
3♥				♦	7
				♣	R D 9 8

3					
O	N	E	S	♠	R 10 9 7 3
1♠	2♦	2♠	3♦	♥	V 9 8
3♠				♦	5
				♣	D 10 6 2

4					
O	N	E	S	♠	A 10 9 7 3
1♠	2♠	3♣	3♣	♥	A 10 5
contre				♦	V
				♣	A D 10 5

Contre punitif.

Il est essentiel pour les 2 camps de savoir :

- Quand surenchérir pour lutter contre la partielle.
- Comment faire une tentative de manche.

LA SURENCHÈRE COMPÉTITIVE

La surenchère compétitive se fait au palier de 3 dans votre couleur d'atout (3♥ ou 3♠).

Elle montre que vous voulez lutter pour la partielle ; ce n'est pas une tentative de manche.

- Pour surenchérir, vous devez posséder une plus-value distributionnelle : 9^{ème} atout, courte dans la couleur adverse, distribution bicolore...

→ Surenchère de l'ouvreur. exemple 1

→ Surenchère du joueur qui est intervenu. exemple 2

→ Surenchère du répondant. exemple 3

Attention ! S'il y a la place pour une enchère d'essai, le contre de l'ouvreur d'une intervention adverse est punitif. exemple 4